

## NEGO FLINS+

### L'accord d'intéressement, c'est quoi ?

L'intéressement est un dispositif d'épargne salariale, qui vise à associer les salariés d'une entreprise à sa réussite. Il se traduit par le versement de primes aux salariés en fonction de l'atteinte d'objectifs ou de performances, définis à partir de critères précis. Les sommes attribuées au titre de l'intéressement peuvent être :

- perçues immédiatement ;
- investies dans un plan d'épargne salariale. La mise en place de notre accord d'intéressement est négociée par les partenaires sociaux au niveau de l'entreprise entre la direction et les représentants du personnel. Pour être conclu, l'accord d'intéressement doit être approuvé et signé par l'employeur et les partenaires sociaux représentatifs en central.

Vos représentants de la CFE-CGC ont apporté leur expérience et leur savoir-faire afin de proposer un accord gagnant gagnant pour l'ensemble des salariés de notre site.

#### Contact

CFE-CGC RENAULT FLINS  
BP 80005  
78410 Aubergenville Cedex  
Mail : cfecgc.flins@renault.com

## 8 indicateurs mesurés



### 2eme négociation de l'intéressement local Flins plus

Afin de mesurer la performance de l'usine et de récompenser l'atteinte de nos objectifs, 8 indicateurs ont été proposés :

- ✓ Déchets=150 points
- ✓ Eau= 150 points
- ✓ Energie= 150 points
- ✓ FR2= 200 points
- ✓ Carry over= 150 points
- ✓ Bonus 5S /Décommissioning= 150 points
- ✓ Présentéisme= 150 points
- ✓ Landing= 200 points

**Total : 1300 points**

Le principe d'attribution du nombre de points est maintenu, et ce 1 point =1 euro, en fonction du résultat obtenu pour chaque indicateur correspondant aux objectifs de l'usine. La CFE CGC est intervenue en séance afin d'alerter la direction sur le total qui représente un maximum de 1300 euros bien moins que l'an passé.

**La CFE CGC a demandé une augmentation des points par indicateur afin d'avoir un total au moins à la hauteur de l'année 2023 soit 1475 points**

## CSE EXTRA

### UN VEHICULE AVANT-GARDISTE

- Précontrat de la famille véhicules FlexEVan en juin 2024 pour un lancement en 2026.
- L'accord Renouveau France 2025, signé par la CFE-CGC, permet de combler ce manque : un nouveau véhicule à l'usine de Sandouville pérennisera l'activité de notre site pour au moins 10 ans.
- Des activités de fabrication de composants de ce véhicule seraient confiées à la Refactory de Flins. Ces nouvelles activités devraient concerner l'Emboutissage, la Tôlerie (assemblage), l'Injection Plastique ainsi que la cataphorèse.

## Annonce FlexEVan

Lors du CSE extraordinaire du 12/04/24, il a été présenté le nouveau projet **FlexEVan**.

L'investissement sera porté par 3 sociétés dont RENAULT (45%), VOLVO (45%) et CMA CGM (10%).

L'investissement total à terme sera d'environ 700M€.

Ce projet de véhicules électriques sera constitué d'une plateforme commune qui permettra plusieurs agencements.

Ce projet sera donc en parti produit à l'usine de Flins dans les secteurs de l'emboutissage (environ 60 gammes / 200 outils), de la tôlerie (environ 50 assemblés) de l'injection plastique ainsi que la cataphorèse.

A ce stade, il est encore trop tôt pour détailler l'ensemble du périmètre.

Ce nouveau projet qui aura une montée en cadence à partir de mi-2026 permettra à terme l'emploi **d'une centaine de personnes**.

La **CFE-CGC**, qui a toujours soutenu les nouveaux projets se réjouit de cette bonne nouvelle qui contribuera au renforcement de la transformation de notre site.

**La CFE-CGC reste confiante sur l'engagement de la Direction des 3000 emplois annoncés à l'horizon 2030.**

